Novembre 2026
Volume 25 | Numéro 10

Les Îles-de-la-Madeleine
Municipalité

L'Info-municipale



PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2027-2032

UNE MOBILISATION QUI NOURRIT LA RÉFLEXION

Page 15

Depuis l'été dernier, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine prépare sa planification stratégique 2027-2032. Rappelons que cette démarche permettra de faire le point sur les réalités actuelles et de déterminer les priorités qui guideront les décisions, les services, les investissements et les projets municipaux au cours des prochaines années. Lire plus en page 15.



Délégation de Saint-Pierre-et-Miquelon
Page 6



Activités à venir en décembre
Page 10

Résumé des décisions du conseil Page 3

Développement du milieu Page 7

Loisirs et culture Page 10

Avis publics Page 17

Signature du livre d'or

Une cérémonie officielle de signature du livre d'or s'est tenue le mardi 10 novembre dernier, précédant les séances du conseil municipal et du conseil de la Communauté maritime. Cette cérémonie visait à souligner le 30e anniversaire de l'Association des personnes handicapées visuelles de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ainsi que ses 24 années de présence aux Îles. Depuis son implantation sur le territoire madelinot, elle joue un rôle essentiel auprès des personnes vivant avec une déficience visuelle et leurs proches.

Par le soutien, l'accompagnement et les activités adaptées qu'elle offre, l'Association contribue à briser l'isolement, à favoriser l'inclusion sociale et à encourager l'implication citoyenne de ses membres et bénévoles. Elle répond à des besoins essentiels pour les personnes concernées et contribue grandement à améliorer la qualité de vie de nombreux citoyens et citoyennes.

Madame Raymonde Jomphe, présidente du conseil d'administration, est venue signer le livre d'or au nom de l'organisme. Une photo officielle a ensuite été prise en compagnie des membres du conseil d'administration présents et de membres de l'Association.

Cette signature du livre d'or souligne non seulement un anniversaire marquant, mais également l'apport de tous celles et ceux qui, depuis 30 ans, ont contribué à bâtir et à faire vivre cette organisation.

Bravo et merci à l'Association des personnes handicapées visuelles de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine!





Vous aimeriez déposer votre candidature, ou celle d'un proche ou d'un organisme qui mériterait de signer le Livre d'or de la Municipalité? Remplissez le formulaire prévu à cet effet au www.muniles.ca, sous les onglets *Services aux citoyens* et *Livre d'or*. Tous les critères d'admissibilités s'y retrouvent.

Les Îles-de-la-Madeleine
Municipalité

460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec)
G4T 1A1

www.muniles.ca

418 986-3100

communications@muniles.ca

HEURES D'OUVERTURE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h, 13 h à 16 h 30
Vendredi : Fermé

POUR UNE URGENCE EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU : 418 986-3100

L'INFO-MUNICIPALE est publiée par la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine 12 fois par an.

Elle est disponible en téléchargement gratuit au www.muniles.ca.

COORDINATION, RÉVISION ET RÉALISATION GRAPHIQUE : Service des communications

COLLABORATION : Services municipaux

IMPRESSION : Le RADAR

TIRAGE : 7 000 exemplaires

DISTRIBUTION : Postes Canada
ISSN 2371-2031 (imprimé)
ISSN 2371-204X (en ligne)

Décisions du conseil

Séances du 10 novembre 2026

COMMUNAUTÉ MARITIME

Demandes de contribution financière : École Centrale de Havre-aux-Maisons – Polyvalente des Îles (Comité de l'album des finissants 2026-2027) – Maison de la famille l'Embellie – Les Chemins errants

Reconnaissant l'importance de soutenir les organismes du milieu, le conseil autorise l'octroi des aides suivantes, sous forme de soutien financier ou de gratuité, à même le budget spécial de contribution des élus :

- École Centrale de Havre-aux-Maisons : Contribution financière de 200 $ pour la production de calendriers par les élèves de 1re et 2e année de l'école Centrale et l'achat de neuf calendriers au coût de 225 $, dans le cadre d'un projet entrepreneurial, en collaboration avec l'artiste Shadel Labrie-Lapierre.
- Polyvalente des Îles : Don de 100 $ dans le cadre de la réalisation de l'album des finissants 2026-2027, représentant un espace publicitaire d'une demi-page.
- Maison de la famille l'Embellie : Gratuité du Salon VIP du Centre multisport Desjardins de la patinoire Desjardins à l'occasion de la Grande fête familiale (après-midi d'activités et distribution de cadeaux, souper suivi d'une période de patinage en famille).
- Les Chemins errants : Gratuité de la salle du 2e étage à l'arrière du Centre récréatif dans le cadre du projet *Murmures de Papier*, une proposition destinée aux tout-petits.

Autorisation de signature – Appui au Manifeste pour un Québec sans pauvreté

Le conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine adhère au Manifeste pour un Québec sans pauvreté et reconnaît l'importance de mettre en œuvre des actions favorisant la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale sur son territoire.

Rapport et dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Procédure ouverte nº AO-526 – Élimination des matières résiduelles – Site d'enfouissement

Le conseil attribue le contrat de la procédure ouverte nº AO-526 pour des services d'enfouissement des matières résiduelles, au coût de 62 $ la tonne métrique, excluant la redevance et plus les taxes applicables, à l'entreprise GFL Environnemental inc. pour une période de 3 ans avec possibilité de deux années additionnelles.

Autorisation de signature – Renouvellement du contrat de service de répartition incendie et de prise d'appels d'urgence 9-1-1 – Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ)

Le conseil approuve le contrat à intervenir entre la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine et le Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ) concernant la fourniture d'un service de répartition des appels incendie et d'un service de prise d'appels d'urgence 9-1-1.

Rapport et dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel de propositions nº AP-557 – Accompagnement pour une démarche de communication et de participation citoyenne dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et de développement

Le conseil attribue le contrat de l'appel de propositions nº AP-557 relativement à un mandat d'accompagnement pour la conception et la réalisation d'une démarche de communication et de participation citoyenne dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et de développement pour une somme de 69 501,30 $, plus les taxes applicables, à la firme Le-Picbois coop.

MUNICIPALITÉ

Appui – Journée internationale des bénévoles le 5 décembre 2026

Le conseil atteste que la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine reconnaît le 5 décembre comme étant la Journée internationale des bénévoles et profite de l'occasion pour remercier publiquement l'ensemble des bénévoles impliqués au sein des différentes organisations présentes sur le territoire.

Demande d'analyse de sécurité – Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) – Chemin de La Grave – Village de L'Île-du-Havre-Aubert

Le stationnement de véhicules automobiles et récréatifs sur les accotements du chemin de La Grave, dans le village de L'Île-du-Havre-Aubert, compromet la sécurité des usagers de la route, particulièrement durant la période estivale. Le conseil demande donc au ministère des Transports et de la Mobilité durable d'évaluer les solutions possibles afin d'améliorer la sécurité des automobilistes, des cyclistes et des piétons sur le chemin de La Grave.

Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2026

Le conseil refuse trois demandes de dérogation mineure et en accepte une, approuve deux demandes de travaux relatifs aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et approuve une demande de travaux dans le cadre du Règlement sur la citation des monuments historiques.

Réglementation municipale

Le conseil adopte le second projet de règlement nº 2026-15 modifiant le Règlement de zonage nº 2010-08 de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

Prochaines assemblées municipales le 8 décembre, à 19 h, à la salle communautaire de Cap-aux-Meules. Les projets d'ordres du jour seront mis à votre disposition le vendredi 4 décembre 2026 sur le site Internet de la Municipalité. Webdiffusion des séances en direct. Consultez le www.muniles.ca sous l'onglet *Affaires municipales*, *Conseil municipal* et *Calendrier des séances du conseil*.

En route vers le BUDGET 2027

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine adoptera son budget de fonctionnement pour l'année 2027 le 15 décembre prochain.



Saviez-vous qu'une municipalité a l'obligation, selon la loi, de déposer un budget équilibré? Cela signifie qu'elle ne peut prévoir ni de bénéfice, ni de déficit : lors de la production du budget, les dépenses doivent être égales aux revenus. Lorsqu'il arrive qu'un surplus soit dégagé au terme de l'exercice budgétaire, il s'agit d'une bonne nouvelle : comme pour un budget personnel, il est important de pouvoir compter sur un coussin, une marge de manœuvre en cas d'imprévu.

Qu'est-ce qu'un budget?

Un budget de fonctionnement, aussi appelé budget municipal, budget annuel ou simplement budget, c'est l'ensemble des revenus et des dépenses prévus de la Municipalité pour l'année à venir, du 1er janvier au 31 décembre.

Quelles sont les sources de financement de la Municipalité?

La Municipalité tire ses revenus de plusieurs sources, entre autres :

- Les **taxes municipales** (sur les immeubles et les services, comme la gestion des matières résiduelles, l'aqueduc, les égouts, etc.). C'est la principale source de revenus.
- Les **services rendus** et **l'imposition de droits**, comme la délivrance de permis, le droit sur les mutations immobilières (qu'on appelle la taxe de bienvenue), etc.
- Les **amendes** et les **pénalités** imposées.
- Les **transferts gouvernementaux**, comme des subventions et la péréquation.
- D'autres revenus peuvent également être générés, par exemple par la **location de biens publics** ou par **l'utilisation de plateaux sportifs**.
- Les **emprunts à long terme**, un peu comme on le fait pour une hypothèque ou l'achat d'une voiture. Ils servent surtout à financer les projets prévus au programme triennal d'investissements (PTI).
- Il arrive que la Municipalité puisse compter sur des **surplus**, qui sont des revenus supplémentaires ou des économies des années antérieures. Ces sommes peuvent être utilisées et réparties dans le temps à la discrétion du conseil municipal.

Qu'est-ce qu'un programme triennal d'investissements?

Le programme triennal d'investissements (PTI) est un exercice de planification qui regroupe tous les projets d'investissements que la Municipalité prévoit réaliser au cours des prochaines années, par exemple la construction et la rénovation de bâtiments, l'entretien des routes, l'acquisition d'équipements divers, etc. Ces investissements sont financés par des subventions gouvernementales, des emprunts à long terme, des surplus affectés et non affectés, le fonds de roulement, etc.

Quels sont les principaux postes de dépenses?

Les principales dépenses de la Municipalité sont les services offerts aux citoyens, ou ce qu'on appelle communément les **services publics**. On parle ici notamment de sécurité publique (incluant le service incendie et le service de police), de l'aqueduc, de l'égout, du déneigement et de l'entretien des routes, des activités de loisir, de la gestion des matières résiduelles, etc.

L'entretien des infrastructures et des équipements municipaux, comme les bâtiments et la flotte de véhicules, constitue un autre poste de dépense important pour la Municipalité. Cela lui permet d'assurer son offre de services aux citoyens.

Les **dépenses administratives**, qui comprennent principalement le salaire des employés.

Les **projets d'investissements**, comme les rénovations et l'entretien de bâtiments, les nouvelles constructions, etc. Ces projets, généralement prévus au plan triennal d'investissements (PTI), sont financés par des emprunts à long terme : il faut donc que la Municipalité les rembourse au fil du temps. C'est ce qu'on appelle le **service de la dette**. Il s'agit d'un poste de dépense intégré au budget, qui est grandement affecté par l'inflation. En effet, comme c'est le cas pour un emprunt hypothécaire ou un prêt personnel, par exemple, lorsque les taux d'intérêt augmentent, les paiements augmentent également.

Par son volet MRC, la Municipalité (ou plutôt la Communauté maritime) finance plusieurs projets de développement du territoire et soutient les entreprises et organismes locaux, par ses **politiques ou programmes de financement**. Les sommes qui sont injectées dans de tels projets sont majoritairement financées par des subventions provenant du gouvernement et ne sont pas assumées par les contribuables madelinots.



Adoption du budget

Le conseil municipal adoptera son budget et son programme triennal d'immobilisations (PTI) pour l'année 2027 en séance extraordinaire le mardi 15 décembre prochain à 19 h, à la salle communautaire de Cap-aux-Meules.

La séance sera webdiffusée au www.muniles.ca, sous les onglets *Affaires municipales* et *Séances du conseil*.

La séance sera télédiffusée au poste 100 ou 102 pour les abonnés de Cogeco.



Saviez-vous qu'à elle seule, la gestion des matières résiduelles accapare près du quart du budget municipal? C'est entre autres parce qu'aux Îles, on doit exporter nos déchets sur le continent pour qu'ils y soient traités adéquatement. Si on compare, aux Îles, la gestion des matières résiduelles représente 18 % du budget municipal total, alors que la moyenne est de 6 % dans les autres villes du Québec.

Une délégation de Saint-Pierre-et-Miquelon en visite aux Îles

Du 10 au 12 novembre derniers, la Municipalité des Îles a eu le plaisir d'accueillir une délégation de 19 représentants de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon. Composée de représentants politiques et administratifs et de citoyens, la délégation était présente à la demande de l'archipel français.

Ce séjour avait pour but d'effectuer des visites terrain afin d'en apprendre davantage sur les ouvrages et les techniques utilisés par la Municipalité et ses partenaires dans le cadre des travaux de lutte contre l'érosion et la submersion côtières.



Signature du livre d'or

Pour souligner l'accueil de dignitaires de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon dans le cadre de cette collaboration stratégique visant à faire face aux aléas climatiques, la Municipalité des Îles a procédé à une signature du livre d'or.

Sur la photo : M. Marc Didio, préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon, M. Bernard Briand, président du Conseil territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon, M. Antonin Valiquette, maire des Îles-de-la-Madeleine et président de la Communauté maritime



Sept sites visités

Le 11 novembre, les membres de la délégation ont visité sept sites différents, accompagnés de partenaires du milieu : le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM), Attention FragÎles et le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec, par l'entremise du Module des aléas climatiques et de l'adaptation aux changements climatiques (MANACC)

Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu en apprendre davantage sur les méthodes utilisées, tant celles dites « dures », comme l'enrochement et les travaux d'ingénierie, que les méthodes plus douces, comme l'utilisation de tapis de coco, la plantation d'ammophile ou de myrique, ou encore une combinaison de ces différentes techniques.

Un bilan très positif

Au terme de la visite, la délégation est repartie très satisfaite. Elle dit retenir notamment l'importance du partenariat entre les divers intervenants, ainsi que la mixité des techniques utilisées dans certains cas.



Une suite à venir

Conçu comme un échange de bonnes pratiques entre les deux archipels, ce premier rendez-vous devrait mener à une visite de représentants madelinots à Saint-Pierre-et-Miquelon au cours du printemps prochain, qui pourront, à leur tour, en apprendre davantage sur différentes thématiques. Notamment, à Miquelon, une problématique plus précise liée à la submersion côtière retient l'attention de la Municipalité, qui suit la situation avec intérêt.

Rendez-vous économique 2026

La communauté d'affaires des Îles réunie

Plus de 85 personnes ont pris part à la 6e édition du Rendez-vous économique pour échanger, faire des rencontres et découvrir de nouvelles perspectives pour les entreprises des Îles.



Organisé par l'équipe de développement économique de la Communauté maritime, cet événement rassemble entrepreneurs, partenaires et collaborateurs du milieu des affaires du territoire.

Merci aux personnes invitées pour le partage de leur expertise, de leur parcours et de leur vision : Mélanie Marin (Carpe Diem Solutions), Richard Leblanc (Services Québec), Daniel Gaudet (SADC des Îles), Catherine Rioux (Rioux RH), Anne-Marie Lachance (À l'abri de la Tempête), Alissa Brunetti (Le Bon goût frais des Îles), Myriam Laplante (Boutique Les Farauderies), Evelyn Gautier (Chrysalide RH inc. cabinet conseil), Marie-Michèle Déraspe Richard (Bureau régional de coordination gouvernemental des Îles-de-la-Madeleine), Marie-Christine LeBlanc (Municipalité des Îles-de-la-Madeleine) et David Côté (Loop Mission).

Merci à toutes les personnes participantes pour leur curiosité et leur engagement. Merci finalement à Services Québec, partenaire de l'événement, pour son appui.

À l'an prochain pour une nouvelle édition!

À propos

Membre du Réseau accès PME, l'équipe de développement économique de la Communauté maritime est la porte d'entrée pour les entrepreneurs des Îles ayant un projet d'affaires ou des besoins d'accompagnement et de financement.

Elle joue un rôle central dans l'écosystème entrepreneurial de l'archipel. En organisant des événements comme le Rendez-vous économique, elle favorise la concertation entre les partenaires socioéconomiques et soutient le développement de l'économie locale.

Pour toute question ou pour prendre rendez-vous avec un membre de l'équipe pour votre projet de démarrage, de relève ou d'expansion d'entreprise :

deconomique@muniles.ca

418 986-3100, poste 236 ou 224



S'abonner à l'infolettre

Pour trouver des nouvelles du secteur économique des Îles-de-la-Madeleine, des programmes financiers disponibles, des événements à ne pas manquer et des outils pratiques, abonnez-vous à l'infolettre!

La Municipalité des Îles passe graduellement au bleu!

Au cours des prochaines semaines, les bacs de recyclage verts hors d'usage seront progressivement remplacés par des bacs bleus. Ne soyez donc pas surpris si un nouveau bac est livré à votre adresse : il sera bleu, comme ailleurs au Québec.

Si la couleur des bacs change, le tri ne change pas! Le bac bleu continuera de recevoir le recyclage. On vous rappelle donc que seuls les emballages, les contenants et les imprimés doivent être déposés dans le bac de recyclage, qu'il soit bleu ou vert.

Pour toute question ou pour savoir quoi mettre dans votre bac, consultez le guide de tri au verso de votre calendrier des collectes, ou au www.muniles.ca, sous les onglets *Services aux citoyens* et *Outils et sensibilisation*. Plus de détails sont à venir : suivez les plateformes de communication de de la Municipalité pour être tenu au courant!



Trouver sa place sans perdre qui l'ont est : série de rencontres avec Raed Hammoud

Raed Hammoud est journaliste, documentariste, auteur-compositeur-interprète et Montréalais d'adoption. À travers ses anecdotes, ses réflexions et ses histoires, il a su ouvrir le dialogue sur la diversité culturelle, les réalités de l'immigration et le sentiment d'appartenance lors de sa visite aux Îles en octobre dernier.

Sans prétendre offrir des réponses toutes faites, les rencontres ont suscité des échanges pertinents et touchants autour de ce qui nous rassemble, même quand nos parcours sont différents.

Des histoires pour voir les choses autrement

La programmation comprenait cinq ateliers-causeries auprès des jeunes du secondaire et du collégial, une causerie grand public à la Bibliothèque Jean-Lapierre et la projection de la série documentaire *Immigrants de souche*, suivie d'un échange avec les personnes qui ont choisi de vivre aux Îles mises de l'avant dans les épisodes présentés.

Au total, plus de 300 personnes ont pris part aux activités, dont environ une centaine de jeunes. Ces rencontres ont été l'occasion d'aborder plusieurs thèmes comme l'identité, l'appartenance, les préjugés, les différences et le regard des autres. Autant de sujets qui invitent à mieux comprendre les réalités des autres et à réfléchir à la place que nous pouvons prendre dans notre communauté.

Favoriser le dialogue et le vivre-ensemble

Derrière cette programmation se trouve l'objectif de contribuer à lutter contre les préjugés, à déconstruire les stéréotypes et à favoriser le dialogue interculturel, l'inclusion et le vivre-ensemble aux Îles-de-la-Madeleine.



Les réactions positives, l'ouverture et la bienveillance observées témoignent de l'intérêt de la communauté pour ces espaces de discussion. Elles font ressortir l'importance de multiplier les occasions de se rencontrer, de mieux se comprendre et d'échanger sur les réalités de chacun et chacune.

Une démarche qui rassemble

Cette programmation est le fruit d'une collaboration entre la Stratégie d'attraction des personnes |les Îles.|, la Polyvalente des Îles, le Cégep de la Gaspésie et des Îles – Campus des Îles, Sofilm Cinéma Parallèle et les équipes de développement du milieu (Horizon 2035) et de loisir, culture et vie communautaire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

En réunissant des partenaires des milieux scolaire, culturel et communautaire, cette initiative contribue à renforcer les liens et à faire des Îles un milieu de vie toujours plus ouvert, inclusif et accueillant.

La visite de Raed Hammoud s'inscrit dans les actions de la Stratégie d'attraction des personnes |les Îles.| et du projet de territoire Horizon 2035 de la Communauté maritime, qui contribuent à bâtir une communauté encore plus inclusive et accueillante aux Îles. Elle a été rendue possible en grande partie avec le soutien financier du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC).

Grâce au PAC, la Stratégie d'attraction des personnes poursuit ses efforts pour favoriser l'accueil, l'établissement durable et l'inclusion des personnes immigrantes aux Îles-de-la-Madeleine. Pour y arriver, elle mise notamment sur la sensibilisation de la population et la mobilisation des partenaires, afin de créer un milieu accueillant, où chaque personne peut participer pleinement à la vie collective et développer un sentiment d'appartenance.



Préparez-vous pour l'hiver

Vos ponceaux sont-ils nettoyés?

Dans les prochaines semaines, n'oubliez pas de nettoyer le ponceau de votre entrée privée. Le nettoyage doit être effectué afin de permettre la libre circulation des eaux. Ainsi, en cas de redoux en hiver et lors de la fonte des neiges au printemps, vous diminuerez vos risques de causer des inondations à votre propriété ou à vos voisins. Notez qu'il est de la responsabilité de tout propriétaire d'effectuer, à ses frais, l'entretien de sa ou ses entrées privées, y compris les ponceaux.

Vos aménagements sont-ils protégés?

Vos arbustes et autres aménagements devraient être protégés pendant la saison hivernale. En effet, l'hiver, les véhicules de déneigement ne prêtent pas attention aux différents aménagements qui peuvent être installés sur les terrains. Pensez donc à les protéger et faites attention à ne pas installer vos arbustes dans l'emprise de la rue.

Où est votre boîte de service?

La boîte de service, communément appelée bonhomme à eau, sert d'entrée d'eau potable du réseau d'aqueduc municipal vers la maison. Le couvercle se trouve à la hauteur du sol. Le bonhomme devrait toujours être installé dans un endroit facile à déneiger (au cas où il y aurait un bris d'aqueduc), mais pas encombrant. Vous ne devez pas rouler sur votre bonhomme ou le faire accrocher en déneigeant. Il est important que vous sachiez où se trouve votre boîte de service : en cas de bris d'aqueduc vous aurez plus de facilité à couper l'eau.

Taxes municipales

Date d'échéance pour le 6e versement : 20 décembre 2026

Comment payer votre compte de taxes?

- Via votre institution financière, au comptoir, au guichet automatique, par téléphone ou sur le site Web. Au guichet automatique et sur le Web, il est essentiel d'inscrire le numéro de matricule qui apparaît sur le coupon de versement.
- Par la poste, en utilisant les coupons joints à votre compte et en faisant parvenir des chèques postdatés pour chacune des échéances de versement.
- En personne à la réception de la mairie ou du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert (chèque ou argent comptant), ou en déposant un chèque dans la boîte aux lettres à l'entrée de la mairie.



Portes ouvertes à la caserne 54

Le 7 novembre dernier, les pompiers et pompières du secteur est ont accueilli près d'une cinquantaine de personnes à la caserne 54, à Grosse-Île, dans le cadre d'une activité portes ouvertes.

Les participantes et participants ont eu l'occasion de visiter la caserne et de voir les camions d'incendie, d'échanger avec les membres du service incendie et d'en apprendre davantage sur la prévention grâce au kiosque d'information et aux différentes activités proposées.

Merci à toutes les personnes qui ont pris part à cette activité et contribué à son succès. Ce fut un plaisir pour l'équipe de vous accueillir et de partager sa passion ainsi que son engagement envers la sécurité de la communauté! Au plaisir de vous revoir lors d'une prochaine activité!



Calendrier des activités

On vous propose une belle programmation d'activités en attendant les Fêtes! Profitez d'une variété d'activités pour tous les âges, que ce soit pour bouger, apprendre, créer ou simplement passer un bon moment!

Détails et inscriptions au www.muniles.ca/evenements

Exposition Maillages et parlures – Portraits hommage

En collaboration avec le Carrefour jeunesse-emploi des Îles

Découvrez une exposition touchante qui met en lumière 15 résidents du Pavillon Eudore-Labrie, réalisés dans le cadre d'un projet artistique et intergénérationnel mené avec les jeunes du CJE des Îles. Une rencontre entre photographie, broderie et graphisme, qui témoigne de beaux liens créés entre les générations.

Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre

Jusqu'au dimanche 10 janvier, pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque

Ouvert à tous | Sans inscription

Tricoter des histoires

Vous aimeriez apprendre le tricot, le crochet ou autre? Les tricoteuses de Grande-Entrée se rassemblent les mercredis soir et sont disponibles pour aider et expliquer à qui veut apprendre.

Bibliothèque du point de service de Grande-Entrée

Tous les mercredis jusqu'au 16 décembre à 18 h 30

Ouvert à tous | Sans inscription

Lundis qui chantent

Sylvie Decoste et Carole Painchaud vous invitent à venir chanter avec elles autour du piano. Un cahier de chansons sera mis à votre disposition, vous pourrez choisir celles qui vous inspirent.

Salle communautaire de Fatima

Lundi 23 novembre à 13 h 30

Ouvert à tous | Sans inscription

Fabrication de la tire Sainte-Catherine

C'est l'occasion pour vous de découvrir comment on confectionne la tire Sainte-Catherine.

Salle des 50 ans et plus de Grande-Entrée

Mercredi 25 novembre à 13 h 30

Ouvert à tous | Sans inscription

Atelier d'initiation au dessin avec Fred

Venez apprendre les bases du dessin d'observation avec l'artiste-peintre Fred.

Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert (salle en haut de la bibliothèque)

Mercredis 25 novembre et 2 décembre à 10 h

Ouvert à tous – adapté pour les personnes de 50 ans et + | Inscriptions requises

Viactive

En collaboration avec Santé Québec de la Gaspésie et Santé Québec des Îles

Viactive est un programme d'activités physiques destiné aux personnes âgées de 50 ans et plus, conçu et validé par des kinésiologues et des spécialistes de l'activité physique. Il vise à améliorer la condition physique, la santé et le bien-être des participants en leur proposant des exercices adaptés à leurs besoins et à leurs capacités via des séances d'exercices de groupe.

Maison de la culture

Tous les lundis à 10 h 30

Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert

Tous les mardis et jeudis à 10 h 30

Centre multisport Desjardins (Salon VIP Ledé Sport Honda)

Tous les mercredis à 13 h 30

Salle communautaire de Fatima

Tous les jeudis à 13 h 30

Sans inscription



Midi en musique trad avec Joël Lapierre et Christian Gaudet

Profitez de votre heure du lunch au son de la musique traditionnelle, avec une touche bien des Îles! Le duo revisite un répertoire entraînant qui donne envie de taper du pied, de danser et surtout, de partager le plaisir de la musique.

Maison de la culture
Jeudi 26 novembre à 12 h

Ouvert à tous | Sans inscription

Club d'échecs

Venez vivre un moment convivial pour découvrir ou redécouvrir les jeux d'échecs et rencontrer d'autres passionnés.

Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre
Samedis 28 novembre et 19 décembre de 13 h 30 à 16 h 30

Ouvert à tous | Sans inscription

Initiation aux ressources Internet

Venez découvrir toutes les ressources numériques offertes gratuitement à la bibliothèque! Notre équipe vous guidera pas à pas pour apprendre à les utiliser.

Bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert
Mardi 1er décembre à 10 h

Ouvert à tous | Sans inscription

Cercle de lecture

Rencontres mensuelles conviviales pour échanger sur vos lectures du moment, l'actualité littéraire et divers thèmes choisis par le groupe.

Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre
Vendredi 11 décembre à 13 h

Pour les 18 ans et plus | Sans inscription

Le coin des petits

Les sentiers inexplorés – Parcours multidisciplinaire à la nuit tombante

En partenariat avec le Conseil des Arts et des Lettres du Québec

Pour la Grande semaine des tout-petits, venez vivre un moment lumineux et poétique dans une forêt constellée de performances de danse, musique et arts visuels.

Parc des Buck
Samedi 21 novembre à 16 h, 16 h 30 et 17 h (3 départs)
(En cas de pluie, remis au dimanche 22 novembre mêmes heures)

Pour les familles | Inscriptions requises

Les petits détours à la bibli

La bibliothèque s'anime pour accueillir les tout-petits et leurs familles. Au programme : lectures spontanées, comptines et petites histoires partagées.

Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre
Tous les mardis jusqu'au 15 décembre de 9 h 30 à 12 h

Bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert
Vendredi 11 décembre de 10 h à 12 h

Pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte | Sans inscription

Pirouette et Cabriole

En collaboration avec les Loisirs de l'Île du Havre-Aubert et Santé Québec des Îles

Le jardin de Pirouette et Cabriole est un programme de psychomotricité pour les enfants, stimulant leur développement global (moteur, cognitif, langagier, social et affectif) par le jeu, le mouvement et le plaisir.

Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert
Mercredi 2 décembre à 10 h

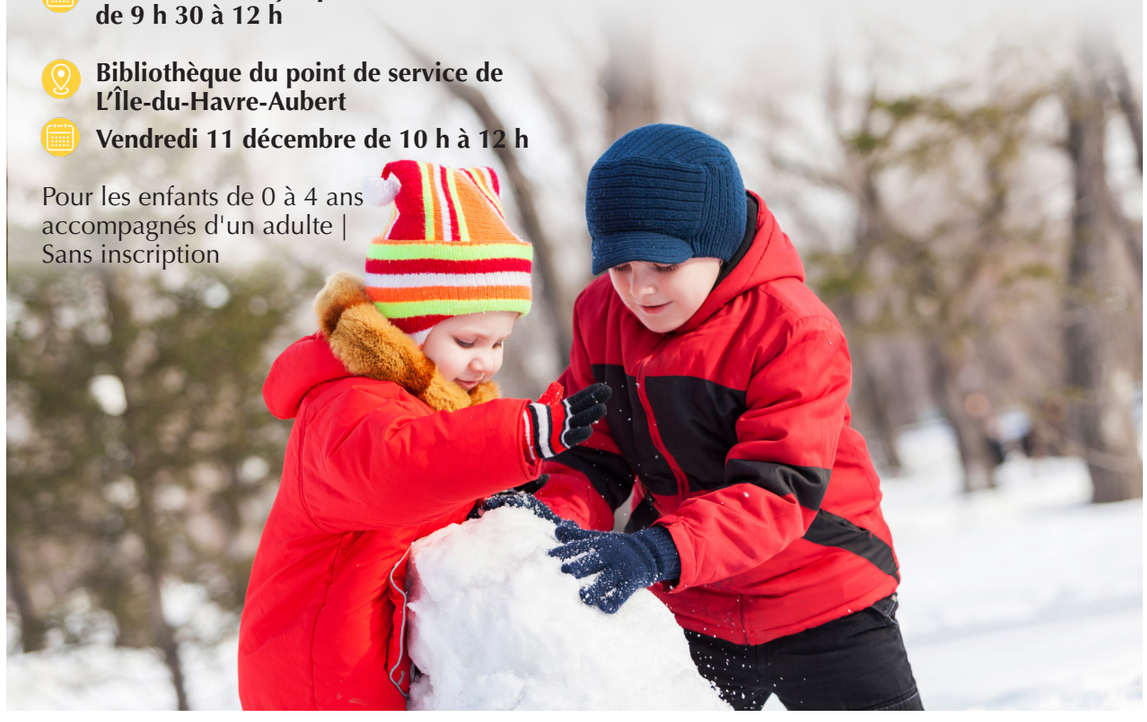
Pour les enfants de 1 à 5 ans accompagnés d'un adulte | Inscriptions requises

Bébé lecteur

Cette activité propose histoires et comptines pour accompagner vos tout-petits dans leurs premiers pas à la bibliothèque.

Maison de la culture
Samedi 5 décembre à 10 h 30

Pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte | Sans inscription



Vive le temps des fêtes!

Atelier d'emballage cadeau en tissu recyclé (Furoshiki)

En collaboration avec Ré-Utîles

Profitez de cet atelier pour vous familiariser avec le Furoshiki, une méthode d'emballage traditionnelle japonaise. À l'aide de tissus recyclés et d'ornements naturels, vous apprendrez à emballer vos cadeaux de Noël de façon écologique, pratique et jolie!

Ré-Utîles
Dimanche 29 novembre à 13 h

Ouvert à tous | Inscriptions requises

Crée ton village de Noël des Îles!

En compagnie de Shadel Labrie-Lapierre, assemblez et décorez des maisonnettes 3D en papier tirées du patrimoine des Îles pour créer un village de Noël en famille.

Maison de la culture (salle du haut)
Dimanche 6 décembre à 10 h

Ouvert à tous | Inscriptions requises

Le piano qui chante Noël

Sylvie Decoste et Carole Painchaud vous invitent à venir chanter avec elles autour du piano. Quelle belle façon de se mettre dans l'ambiance des Fêtes!

Salle des 50 ans et plus de Grande-Entrée
Vendredi 4 décembre à 13 h 30

Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert
Lundi 7 décembre à 13 h 30

Salle communautaire de Fatima
Lundi 14 décembre à 13 h 30

Ouvert à tous | Sans inscription

Atelier cartes de Noël

Venez confectionner des cartes de voeux que vous pourrez envoyer à vos proches.

Salle des 50 ans et plus de Grande-Entrée
Samedi 12 décembre à 13 h 30

Pour les enfants d'âge primaire accompagnés d'un parent | Sans inscription

Midi en musique de Noël avec Complices

Josée Lapierre et Claude Cormier, auteurs-compositeurs-interprètes liés par près de 30 ans de complicité, vous proposent un moment musical chaleureux et intimiste, entre chansons de leur répertoire et classiques du temps des Fêtes revisités.

Maison de la culture
Jeudi 10 décembre à 12 h

Ouvert à tous | Sans inscription

Atelier de décoration de biscuits de Noël

En collaboration avec le Cercle des Fermières de Bassin

Joignez-vous aux Fermières de Bassin pour venir décorer des biscuits pour le père Noël. Notez que les enfants doivent être accompagnés d'un parent.

Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert
Samedi 12 décembre | En continu de 10 h à 12 h

Ouvert à tous – adapté aux familles | Sans inscription

Heure du conte en pyjama de Noël

Enfilez votre plus beau pyjama de Noël et venez vivre une soirée chaleureuse à la bibliothèque avec Shadel Labrie-Lapierre! Histoires, petite gourmandise et ambiance féérique vous attendent pour un doux moment à partager en famille.

Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre
Vendredi 18 décembre à 18 h 30

Pour les enfants de 4 à 8 ans | Inscriptions requises



Du nouveau au Centre multisport Desjardins!

De nouveaux équipements d'entraînement sont maintenant disponibles au Centre multisport Desjardins : trois vélos stationnaires, 2 elliptiques et 2 rameurs. Vous les trouverez sur le parcours À l'abri de la Tempête, et vous pouvez les utiliser en tout temps pendant les heures d'ouverture, gratuitement et sans réservation.

Du matériel désinfectant se trouve à proximité : merci de nettoyer le matériel après utilisation, d'en prendre soin et de l'utiliser adéquatement, afin de pouvoir en profiter longtemps!

Réservez les glaces pour les Fêtes

Vous pourrez réserver les glaces au Centre multisport Desjardins pour la période des fêtes en ligne, à compter du mardi 24 novembre prochain, à midi. Pour connaître les plages horaires disponibles et les coûts de location, rendez-vous sur la plateforme Splex.

Patinages de Noël

Plongez dans la magie des Fêtes lors des patinages de Noël, le 19 décembre prochain de 15 h à 17 h! Profitez d'une ambiance festive sur la glace grâce à l'éclairage spécial et à la musique qui accompagneront l'activité.

Horaire

- 15 h à 15 h 50 : Patinage autonome
- 16 h à 17 h : Patinage pour tous

Des surprises de Noël vous attendent également dans le Salon VIP Ledé Sports Honda!

Une belle occasion de partager un moment en famille ou entre amis et de célébrer l'arrivée du temps des Fêtes!



La Grande semaine des tout-petits 2026

Du 16 au 22 novembre derniers se déroulait la 11e édition de la Grande semaine des tout-petits sous le thème « Un grand Québec commence petit » et le 20 novembre, on soulignait la Journée nationale de l'enfant.

Comme chaque année, le conseil municipal est heureux de réitérer que la Municipalité des Îles se joint au mouvement de solidarité envers les tout-petits et s'engage ainsi à considérer l'intérêt de la jeunesse et des futures générations dans ses prises de décision. Ainsi, il a proclamé la semaine du 16 au 22 novembre, la Grande semaine des tout-petits, par voie de résolution à la séance du conseil du 10 novembre. Le drapeau thématique a également été hissé devant la mairie le 16 novembre dernier, afin de souligner cet événement important.

Rappelons qu'en 1989, l'Organisation mondiale des Nations unies (ONU) publiait la Convention relative aux droits de l'enfant, qui a été ratifiée par les gouvernements du Québec et du Canada en 1991. Celle-ci possède 54 articles de loi qui visent à protéger les droits des enfants. Cette reconnaissance de droits a permis des avancées sociales importantes qui ont façonné notre société, même si des millions d'enfants vivent encore des violences dues à leur âge partout dans le monde.



Nouvelle étape de franchie dans la reconnaissance du patrimoine immatériel : embauche d'une nouvelle ressource

Depuis quelques années, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine s'engage dans la reconnaissance et la valorisation du patrimoine immatériel du territoire. Aussi appelé patrimoine vivant, celui-ci désigne un ensemble de pratiques culturelles et de savoir-faire transmis de génération en génération, comme les coutumes autour de la Mi-Carême, la fabrication artisanale de croxignoles, les chansons et danses traditionnelles ou le tissage au métier. Ce sont des héritages culturels qui continuent de se manifester encore aujourd'hui, et qui sont sans cesse adaptés à leur temps et à leur environnement.

C'est dans cette démarche de préservation et de valorisation du patrimoine immatériel que la Municipalité des Îles a lancé, en partenariat avec le Réseau traditions vivantes des Îles-de-la-Madeleine et d'autres partenaires, la plateforme numérique Les Héritiers, en 2023. Cet outil virtuel, évolutif et bonifié au fil du temps, agit comme un répertoire du patrimoine immatériel madelinot : musique, danse, contes et légendes, récits, rituels, et bien plus encore peuvent y être consultés gratuitement. Peut-être y découvrirez-vous des archives liées à votre famille! Qui sait?



Vous pouvez consulter la plateforme Les Héritiers au www.lesheritiersdesiles.ca.

Une autre étape a récemment été franchie avec l'obtention d'un financement dans le cadre du Programme d'ententes en patrimoine (PEP) du ministère de la Culture, du Patrimoine, des Communications et de la Langue française du Québec. Cette somme a permis l'embauche d'une chargée de projet en patrimoine immatériel, madame Carole Painchaud. Son mandat consiste principalement à favoriser et encourager la connaissance, la mise en valeur, la pratique, la transmission et la protection du patrimoine immatériel des Îles. Elle contribuera entre autres à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'action de la Politique culturelle et du patrimoine et au renforcement de l'identité culturelle des Îles-de-la-Madeleine.

La Municipalité des Îles se donne ainsi les moyens, en termes de ressources et d'expertises, de jouer pleinement son rôle dans la mise en valeur et la protection des traditions locales, en partenariat avec les organismes du milieu. Un bel ajout à l'équipe municipale!



Un témoin de l'histoire maritime de Cap-aux-Meules

Ce fanal est le dernier à avoir été en service au port de Cap-aux-Meules avant son électrification, vers 1960.

Pendant 35 ans, chaque soir, l'opérateur Alphonse Boudreau, qui habitait à proximité du port, descendait le fanal pour l'allumer. Au matin, il l'éteignait. Par temps brumeux, une corne à brume était également actionnée afin de guider les navires vers le port.

Offert par son fils, Gérard Raymond, en 2026, ce précieux témoin de notre histoire maritime vous accueille désormais dans la salle d'accueil de la mairie, où il continue de faire briller un pan de notre mémoire collective.



Planification stratégique 2027-2032

Une mobilisation qui nourrit la réflexion



Depuis l'été dernier, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine prépare sa planification stratégique 2027-2032. Rappelons que cette démarche permettra de faire le point sur les réalités actuelles et de déterminer les priorités qui guideront les décisions, les services, les investissements et les projets municipaux au cours des prochaines années. Elle s'inscrit ainsi dans la mission de l'organisation d'assurer un milieu de vie de qualité et d'offrir des services publics adaptés aux besoins de la communauté.

Pour alimenter la réflexion, la Municipalité a invité la communauté à s'exprimer. Depuis le lancement de cette démarche, près de 1 000 personnes ont ainsi pris part aux différentes activités de consultation et de réflexion menées par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. La firme met à profit sa vaste expérience en planification stratégique municipale pour accompagner la démarche, animer les consultations et analyser l'information recueillie.

Plus de 600 citoyennes et citoyens ont répondu au sondage réalisé en octobre dernier. Par ailleurs, une vingtaine de rencontres ont été tenues dans le milieu avec des acteurs environnementaux et socioéconomiques, les employés des différents services municipaux, la population et le conseil étudiant de l'École Polyvalente des Îles ainsi qu'avec la Municipalité de Grosse-Île. La discussion menée avec les participants à la rencontre citoyenne du 18 novembre a également permis d'approfondir les sujets abordés dans le sondage et de compléter le portrait.

Cette forte participation témoigne de l'intérêt et de l'engagement de la communauté à contribuer à la définition des priorités municipales et à orienter les choix du conseil et de l'administration concernant les investissements à réaliser au cours des cinq prochaines années. Les actions qui en découleront seront alignées sur les orientations du conseil municipal et adaptées aux capacités financières et opérationnelles de la Municipalité.

Quelles sont les prochaines étapes?

Hiver 2027 — **Analyse et diagnostic** : Les données existantes et les contributions recueillies au cours de l'automne seront analysées afin de faire ressortir les principaux constats et les éléments à considérer pour la suite.

Hiver 2027 — **Définition des orientations** : Les élus et l'équipe municipale travailleront à préciser les orientations et les objectifs de la planification stratégique à partir du diagnostic et des constats tirés des consultations.

Printemps 2027 — **Élaboration du plan d'action** : Les actions, les résultats attendus et les moyens de suivre la mise en œuvre du plan seront précisés.

Été 2027 — **Finalisation, adoption et présentation de la planification stratégique municipale 2027-2032** : Une fois finalisée, la planification stratégique municipale 2027-2032 sera soumise au conseil municipal pour adoption, puis présentée à la population et rendue accessible.

2027-2032 — **Mise en œuvre et suivi** : Chaque année, la Municipalité présentera un bilan de l'avancement du plan et des résultats obtenus. La population pourra ainsi connaître les actions réalisées et les progrès accomplis.



Pour plus d'information sur la démarche de planification stratégique 2027-2032, rendez-vous sur le Portail citoyen au www.citoyen.muniles.ca, dans la section *Grands projets*.

Le défi du tri

Le bac noir et les déchets

Trouverez-vous l'intrus? 🔍

Parmi ces objets, lequel n'est pas dans le bon bac?



Un papier essuie-tout



Une lingette nettoyante



De la vaisselle cassée

Réponse et explications à la page suivante!

- petits gestes - gros impact

Avez-vous trouvé l'intrus?

Le papier essuie-tout va plutôt au compost!



Comme le **papier brun**, le **papier essuie-mains**, les **serviettes de table** et les **mouchoirs utilisés**, le papier essuie-tout prend **la direction du bac brun**. Ces papiers ne se recyclent pas, mais **ils se décomposent facilement**.

Même avec un peu de *Windex* sur l'essuie-tout, **il ne change pas de destination**. On parle de **traces de produits ménagers du quotidien**, pas d'huile à moteur ou de peinture. **Même après t'être mouché**, les mouchoirs utilisés pendant la saison des virus vont eux aussi au bac brun. Dans le **bac noir**, on dépose les **emballages souillés** qu'on ne peut pas rincer, le **caoutchouc**, les **objets cassés**, les **produits sanitaires** et la **litière** pour animaux.

En cas de doute, référez-vous à votre **guide de tri** ou à l'application gratuite **Ça va où?** de **RECYC-QUÉBEC**.

Ce sont vos meilleurs alliés pour vous aider à bien trier vos matières!

Pour télécharger **l'application**

Pour télécharger **le guide de tri**

petits gestes, gros impact

Faites partie de la solution.
petitsgestes.ca

Rendez-vous annuel de l'industrie de la pêche et de la mariculture

C'est le moment de s'inscrire!



Le 10 décembre prochain, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine présente la 18e édition du Rendez-vous annuel de l'industrie de la pêche et de la mariculture. La journée débutera dès 8 h à la salle communautaire de Cap-aux-Meules.

Au programme : conférences et présentations sur le caractère résilient de ce secteur névralgique pour l'archipel. Ce sera l'occasion de dresser le bilan de la saison 2026 et d'aborder les enjeux et projets actuels du secteur.

Pour découvrir la programmation complète et vous inscrire, rendez-vous au www.muniles.ca ou contactez-nous au 418-986-3100, poste 224. Les inscriptions se terminent le lundi 7 décembre.

Les Îles-de-la-Madeleine
Municipalité

AVIS PUBLIC
Demandes de dérogation mineure
Conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1)

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée QUE : —

À la séance ordinaire du 8 décembre 2026, conformément aux dispositions du Règlement nº 2010-13 sur les dérogations mineures, le conseil entend statuer sur les demandes suivantes :

Description des demandes de dérogation mineure :

- La personne morale, propriétaire du bâtiment commercial sis au 5, chemin des Caps, dans le village de Fatima, souhaite réaliser des travaux d'agrandissement du bâtiment principal, d'une superficie de 232,1 mètres carrés. Or, cet agrandissement ne respecte pas la superficie autorisée puisque l'implantation actuelle du bâtiment principal est dérogatoire, mais protégée par droit acquis, et que tout agrandissement est limité à 50% de la superficie existante lors de l'entrée en vigueur du règlement de zonage. Également, l'agrandissement serait situé trop près de la limite de propriété latérale (côté ouest).

En vertu du règlement portant sur les dérogations mineures, la propriétaire demande en premier lieu de reconnaître comme étant conforme un agrandissement d'une superficie de 232,1 mètres carrés, alors que le règlement de zonage exige une superficie maximale de 120,2 mètres carrés. En deuxième lieu, elle demande de reconnaître comme étant conforme un agrandissement situé à 3,8 mètres de la limite de propriété latérale (côté ouest) alors que le règlement de zonage en vigueur exige une distance minimale de 6 mètres.

- La propriétaire de la résidence sise au 201, chemin John-Aucoin, dans le village de Fatima, souhaite construire un bâtiment accessoire d'une superficie au sol de 35,7 mètres carrés. Selon les informations fournies, le bâtiment serait situé dans la cour avant, ce qui contrevient aux dispositions du règlement de zonage en vigueur.

En vertu du règlement sur les dérogations mineures, la propriétaire demande de reconnaître comme étant conforme l'implantation d'un bâtiment accessoire résidentiel d'une superficie au sol de 35,7 mètres carrés situé dans la cour avant alors que le règlement de zonage en vigueur exige qu'un bâtiment d'une telle superficie soit implanté entièrement dans la cour latérale ou arrière.

Conformément aux dispositions du règlement portant sur les dérogations mineures, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes lors de la séance ordinaire qui se tiendra à la mairie située au 460, chemin Principal, à Cap-aux-Meules, le 8 décembre 2026, à compter de 19 heures, ou en transmettant ses commentaires, par écrit, à l'attention du Chef de section - Urbanisme, Ludovic Larochelle, et ce, dans les 15 jours de la date de la présente publication où jusqu'à ce que le conseil statue sur ces demandes, à l'une ou l'autre des adresses suivantes, soit par courriel à llarochelle@muniles.ca ou par envoi postal à l'adresse qui suit :

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez communiquer avec M. Ludovic Larochelle, au 418 986-3100, poste 116, ou par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 20 novembre 2026

Alexandra Vigneau, greffière

Avertisseur de monoxyde de carbone

Le service de sécurité incendie de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine vous rappelle qu'il est obligatoire d'installer un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) certifié dans tous les bâtiments publics et résidentiels où un combustible solide, liquide ou gazeux est utilisé, en vertu du règlement sur la prévention des incendies. Il s'agit d'un geste responsable et efficace, facile et peu coûteux.

Repérez les sources d'intoxication dans votre résidence

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et non irritant. Il est pourtant toxique, et peut être mortel. Plusieurs appareils peuvent dégager du CO et occasionner des intoxications légères, sévères ou mortelles. Ce gaz peut provenir de :

- Vos systèmes de chauffage, tels que votre fournaise, foyer ou chaufferette ;
- Vos électroménagers fonctionnant au gaz ou au propane (cuisinière, BBQ, réfrigérateur, lampes, etc.) ;
- Votre automobile et vos appareils avec moteur à combustion (tondeuse, souffleuse, génératrice).

Même si une utilisation normale de ces appareils ne présente pas de danger, une intoxication au monoxyde de carbone peut se produire si les appareils fonctionnent mal ou encore s'ils sont utilisés dans un endroit mal ventilé.

Prévenez le pire avec un avertisseur de CO

Un détecteur de CO ressemble à un détecteur de fumée. Il fonctionne de la même façon, avec une pile ou branché au réseau électrique, et peut être acheté à peu de frais dans une quincaillerie. Ce dispositif de sécurité est conçu pour émettre un signal d'alarme lorsqu'il décèle la présence de ce gaz nocif dans une concentration menaçante pour la santé. Attention! Un avertisseur de fumée classique ne détecte pas la présence de monoxyde de carbone.

Symptômes d'une intoxication au CO

Les symptômes d'intoxication au CO ressemblent aux symptômes d'une grippe, d'une intoxication alimentaire ou d'une gastroentérite :

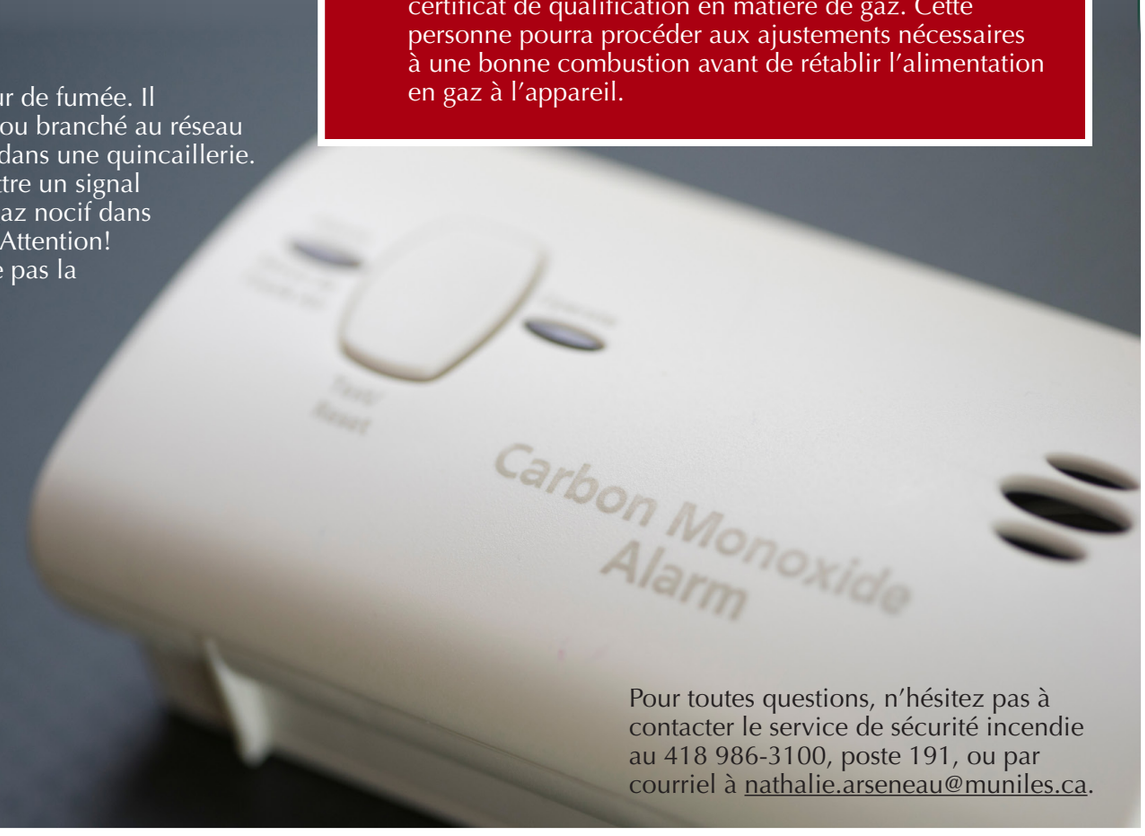
- Maux de tête persistants;
- Tension au front et aux tempes;
- Picotements ou rougissements des yeux;
- Sensation de fatigue et de faiblesse;
- Étourdissements, vomissements;
- Perte de contrôle musculaire.

Si vous, ou d'autres occupants ressentez ces malaises, déplacez-vous rapidement vers une zone aérée et vérifiez votre état. Si les symptômes persistent, trouvez de l'aide médicale et mentionnez que vous pourriez avoir été exposé au CO. Une grave intoxication peut entraîner la mort en quelques minutes.

Intoxication au CO : pas de temps à perdre

Si votre avertisseur s'active ou si vous ressentez les symptômes d'une intoxication :

- Faites évacuer immédiatement l'endroit où se trouve l'appareil.
- Laissez les portes ouvertes afin de ventiler complètement l'endroit.
- Fermez, si possible, l'alimentation en gaz.
- Communiquez avec le service d'incendie de votre localité ou composez le 9-1-1 et signalez au répondant la présence de CO dans votre domicile.
- Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un expert (par exemple : le personnel qualifié du service d'incendie ou votre distributeur de gaz).
- Avant d'utiliser l'appareil à nouveau, faites appel à un distributeur de propane, à un entrepreneur spécialisé en propane ou à toute autre personne possédant un certificat de qualification en matière de gaz. Cette personne pourra procéder aux ajustements nécessaires à une bonne combustion avant de rétablir l'alimentation en gaz à l'appareil.



Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le service de sécurité incendie au 418 986-3100, poste 191, ou par courriel à nathalie.arseneau@muniles.ca.